



Edito

Depuis 3 ans, la société wprd développe avec l'accord de vos élus, un projet éolien à Brissy-Hamégicourt en continuité du parc existant.

Parce qu'il est important de vous tenir informés de l'avancement du projet, malgré un contexte sanitaire compliqué, wprd met à disposition de la population locale plusieurs supports d'information :

Tout d'abord ce bulletin d'information décrit le projet retenu et les mesures paysagères et environnementales décidées pour le territoire avec le comité de suivi.

Dans un second temps un classeur citoyen sera mis à votre disposition en mairie pendant 1 mois. N'hésitez pas à y déposer vos questions pour que nous puissions répondre à l'ensemble de vos interrogations.

Nous gardons l'espoir de pouvoir courant mai, si les conditions sanitaires le permettent, venir à votre rencontre lors de permanences d'information au public.

L'équipe projet



► **Le projet :**
une extension
dans la continuité
du parc existant

Les chiffres clés du projet

**4**

éoliennes

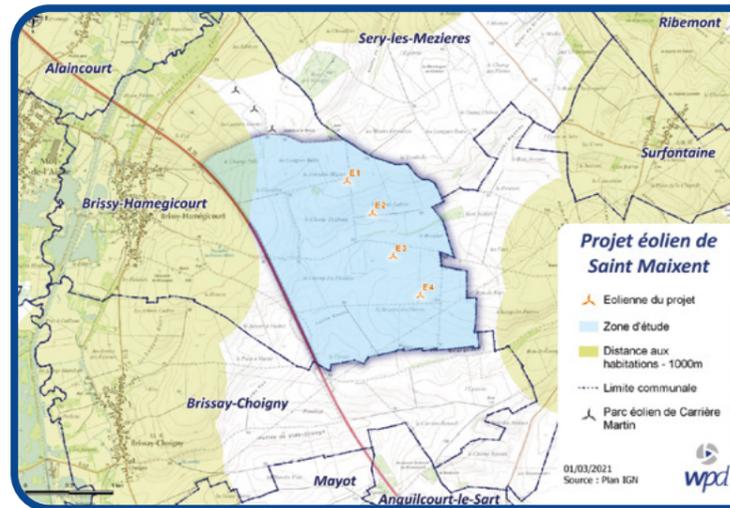
**20 800**

foyers alimentés

**56 300** MWhProduction électrique
du projet**14,4** MWà **18** MWPuissance
du projet

Une implantation en continuité du parc existant

L'implantation retenue respecte les contraintes techniques du site ainsi que les préconisations paysagères et écologiques. Elle a aussi fait l'objet d'un travail collectif au sein du comité de suivi constitué pour le projet, qui s'est déjà réuni à plusieurs reprises.



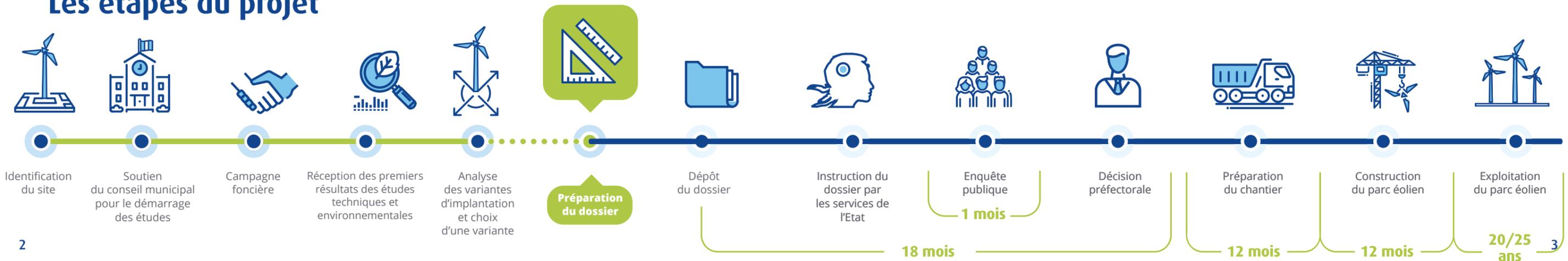
La zone d'implantation potentielle considère :

- ✓ 2 fois la distance réglementaire d'éloignement des habitations (soit 1000 m)
- ✓ L'absence de sites environnementaux sensibles localement (ZNIEFF, Natura 2000 ...)
- ✓ Le bon potentiel de vent de la plaine en bordure de l'A26
- ✓ Dans la continuité du parc éolien existant de Carrière Martin

HISTORIQUE DU PROJET



Les étapes du projet



PHOTOMONTAGE DEPUIS LA SORTIE NORD-OUEST DE RENANSART

Distance à l'éolienne la plus proche :



PHOTOMONTAGE DEPUIS BERTHENICOURT

Distance à l'éolienne la plus proche :



Les photomontages ont été réalisés avec le contexte éolien existant et autorisé. Ici, ils sont représentés sur un angle de vue de 120°.

Méthodologie des photomontages

Pour l'étude paysagère, une quarantaine de photomontages a été réalisée, permettant de rendre compte de l'implantation du parc. Les prises de vues ont été sélectionnées et réalisées par un bureau d'études indépendant.

Ce travail est réalisé lorsque les conditions météorologiques et l'orientation des rayons du soleil assurent des conditions de visibilité maximisantes. Le montage est effectué à l'aide d'un logiciel dédié qui prend en compte la situation topographique locale.

Acoustique

Afin d'obtenir une meilleure connaissance de l'environnement local et d'intégrer au mieux son projet éolien, wpd a fait le choix d'aller au-delà des exigences réglementaires en réalisant deux campagnes acoustiques : une campagne végétative (été 2019) et une campagne non végétative (hiver 2019).

7 points d'écoute ont été installés autour du projet de façon à obtenir des mesures représentatives de l'ambiance sonore tout autour du site.

Chaque sonomètre installé a enregistré le bruit ambiant sur une durée de 14 jours consécutifs.

Ces campagnes nous permettent de modéliser la contribution sonore des éoliennes, et ainsi d'adapter le fonctionnement du parc.



Exemple de récepteur acoustique.

MESURES DU PROJET

Tout projet éolien s'accompagne de mesures au bénéfice de la commune et de ses habitants. Elles ont pour objectif d'accompagner l'intégration du projet dans le territoire : aménagement paysager, mesures pour la biodiversité... Elles sont co-construites avec les acteurs locaux. Ainsi, suite aux échanges avec le comité de suivi, il a été décidé de mettre en œuvre un aménagement paysager avec un enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

Enfouissement de lignes Brissy-Hamégicourt



Simulation avant / après de l'enfouissement des réseaux aériens rue Sainte-Benoîte au niveau de l'église. C'est environ 600 mètres de lignes électriques qui seront effacées avec cette mesure.

La fédération de chasse



La Fédération des chasseurs de l'Aisne a pour objet de participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Ainsi wpd s'est engagé avec la Fédération de chasse de l'Aisne à mettre en place des mesures en faveur de la faune.

Mesures écologiques : rôle des Genêts



La rôle des genêts est une espèce emblématique des prairies naturelles des plaines alluviales dont la vallée de l'Oise fait partie.

Ce lieu abrite la deuxième plus forte population après les basses vallées angevines. Du fait des évolutions des pratiques agricoles, sa population est en déclin depuis les années 1940. Le Rôle des Genêts a fait l'objet de plusieurs plans nationaux d'action visant à maintenir et accroître la population de cet oiseau sur le territoire national. wpd entend participer à la sauvegarde de cet oiseau en mettant en place des mesures agricoles favorables au maintien de l'espèce dans son milieu : fauche tardive avec préservation de bandes enherbées servant de refuge pour l'oiseau.

Suivi busards et œdicnèmes

Lors des études écologiques menées en 2019 et 2020 afin d'identifier la flore et la faune présentes sur la zone d'implantation des éoliennes, la présence du Busard Saint-Martin et de l'œdicnème criard a été relevée. Ces espèces emblématiques des plaines agricoles de Picardie feront l'objet d'un suivi une fois le parc éolien mis en service afin d'étudier leur comportement, leur reproduction et ainsi augmenter nos connaissances sur ces espèces de le cadre de projets éoliens.



Mesure Gîtes à chauves-souris

Les chauves-souris sont des mammifères qui utilisent deux types de gîtes en fonction de la saison. En hiver, ils vont passer la saison dans des cavités sombres sans courant d'air avec une température et un taux d'humidité constant. En été, les chauves-souris utilisent les fissures, troncs d'arbres, pont, combles ... Vous en avez peut être juste à côté de chez vous sans le savoir !

wpd s'engage dans ce projet à créer des gîtes à chauves souris. Des pistes sur le territoire ont été identifiées au niveau de blockhaus ou encore dans le clocher des églises.

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées au niveau national. Aujourd'hui, les réaménagements de combles, travaux, coupes d'arbres induisent des pertes de gîtes pour les espèces.



Deux chauve-souris en fer à cheval (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Un soutien financier pour les collectivités locales



À l'heure où les finances des communes deviennent de plus en plus complexes pour les élus, du fait, entre autres, des baisses des dotations de l'Etat, l'arrivée d'un projet éolien sur une commune apporte un second souffle aux budgets communaux. À titre d'exemple, un projet éolien de 4 éoliennes d'une puissance de 16,8 MW génère environ 168 000 € de recettes fiscales, à répartir entre la commune d'implantation, l'intercommunalité (46 % environ), et le conseil départemental. Un budget réinvesti au service des habitants.

Sur 20 ans environ
10 000 €/MW
de retombées économiques potentielles

* Ces chiffres sont calculés en fonction du taux d'imposition en vigueur à l'heure actuelle. Ils peuvent donc être amenés à évoluer.



Un potentiel pour l'économie locale

L'installation d'éoliennes procure des retombées économiques directes au territoire. On estime que 20% du montant investi dans le projet peut revenir aux entreprises locales parmi lesquelles :

- ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS
- ENTREPRISES DE GÉNIE ÉLECTRIQUE
- GÉOMÈTRES
- CIMENTERIE
- NOTAIRES
- CARRIÈRES
- HUISSIERS
- HÔTELS ET RESTAURANTS

Le saviez-vous ?

Saint-Maixent donne son nom au futur parc éolien !

Qui est Saint-Maixent ? Venu du Languedoc, Adjutor fut attiré par la renommée de Saint-Hilaire à Poitiers et entra au monastère homonyme en prenant le nom de Maixent.

Il en devint l'abbé à son tour vers 500 et mourut en 515. Au XIe siècle, un sanctuaire est dédié au Saint autour duquel se développe la ville de Saint-Maixent-l'École. Plusieurs communes lui ont rendu hommage comme la commune de Brissy-Hamégicourt avec notamment l'Eglise, la Rue et l'Oratoire Saint-Maixent. Selon un mythe, la fontaine située sous l'Oratoire de Saint-Maixent à Brissy-Hamégicourt guérissait la fièvre.

"C'est en hommage à ce patrimoine local que le comité de suivi a choisi ce nom pour le projet". Mme Abdouli, Maire de Brissy-Hamégicourt



Oratoire de Saint Maixent à Brissy-Hamégicourt. Accès par la rue du Calvaire

Démontage : que deviennent les éoliennes en fin d'exploitation ?



À la fin de l'exploitation d'un parc éolien (20 à 30 ans), les exploitants des parcs sont en charge de remettre en état la totalité du site : ainsi c'est bien 100% de la structure qui sera démontée.

La nouvelle réglementation française de juin 2020 oblige que l'intégralité des fondations en béton soit enlevée.

(arrêté du 22 juin 2020).

Paysage : Comment s'intègre un projet éolien dans le paysage ?



Des études paysagères sont réalisées tout au long du projet par un bureau d'étude indépendant pour guider le choix de la localisation. Ces études sont obligatoires.

Elles identifient les lieux remarquables et émettent des recommandations afin de s'assurer de la meilleure intégration possible du parc dans le paysage.

À Brissy-Hamégicourt, tous les éléments paysagers ont été pris en compte pour l'implantation : elle est parallèle à l'autoroute A26 et en continuité du parc éolien existant de Carrière Martin. L'Étude a été menée par le bureau d'étude Amure.

Immobilier : un parc éolien a-t-il un impact sur le prix de l'immobilier ?



La valeur d'un bien immobilier dépend de critères objectifs (surface habitable, commerces proches, ...) et subjectifs. Un parc éolien n'a aucun impact sur les critères objectifs. Il ne joue que sur les éléments subjectifs, qui varient d'une personne à l'autre.

Selon l'Ademe, les riverains ont tendance à anticiper l'arrivée de nuisances avec la construction d'un parc éolien. Ces craintes s'effacent généralement une fois le parc construit.

Au final, 76% des riverains habitant près d'un parc éolien en ont une image positive après sa construction (Harris Interactive, 2020).

Acoustique : quel est le son réellement émis par une éolienne ?



La loi française impose des règles très strictes.

À 500 m des habitations (distance minimum obligatoire), le bruit généré par une éolienne est en moyenne de 30 décibels. C'est similaire au niveau sonore d'une chambre à coucher sans activité.

Quand il y a déjà des sources de bruit dans l'environnement, comme la proximité d'une route, la loi protège le riverain, en limitant strictement la contribution sonore des éoliennes. Ainsi les parcs éoliens ne doivent pas ajouter plus de 3 dB la nuit et 5 dB le jour par rapport à l'ambiance sonore initiale.

À Brissy-Hamégicourt, wpd s'est implanté à une distance minimale de 1000m des habitations. wpd a mené une étude acoustique avec 7 micros et a donc recueilli des connaissances solides de l'environnement acoustique local.

Recyclage : Les éoliennes sont-elles recyclables ?



Depuis juin 2020, la réglementation française oblige les exploitants à recycler ou réutiliser au moins 90% de la masse de l'éolienne : métaux, câbles, béton, ... Tous ces matériaux se recyclent (arrêté du 22 juin 2020).

Les pales (6% du poids total de l'éolienne) sont la partie la plus complexe à recycler. Elles peuvent alors être broyées et valorisées comme combustible dans les cimenteries. Les cendres servent ensuite de matière première dans la fabrication du ciment. Cette technologie évite donc la production de déchets.

Des innovations sont actuellement développées pour utiliser de nouveaux matériaux composites 100% recyclables.

Production : Combien de jours les éoliennes tournent-elles à l'année ?



Les éoliennes tournent 95% du temps, à différentes vitesses en fonction de la force du vent.

Une éolienne démarre quand le vent approche les 10 km/h en haut du mât, et s'arrête pour des raisons de sécurité quand le vent dépasse les 90 km/h.

Ces arrêts sont peu fréquents en France métropolitaine : plus de 10 jours par an.

Une éolienne est aussi mise à l'arrêt pendant de courtes périodes pour réaliser des opérations de maintenance : environ 5 jours par an.

 **28-29 mai**

→ **Permanences publiques d'informations** en fonction des conditions sanitaires et autorisations d'événements publics.

Dans le cas où les conditions sanitaires ne seraient pas réunies, la permanence se fera sur rdv, avec inscriptions préalables en mairie.

 **10 mai - 11 juin**

Un classeur citoyen sera disponible un mois en mairie de Brissy-Hamégicourt.

Vous pourrez vous informer sur :

- notre société
- les détails du projet

*"Dans la partie **"Vous et le projet"**, vous pourrez faire part de vos remarques, questions et vos propositions d'idées pour votre territoire."*



Une adresse mail

Vous pouvez aussi nous écrire à :

projeteoliensaintmaixent@wpd.fr



wpd

Qui sommes-nous ?

► Producteur indépendant d'électricité 100% renouvelable, wpd onshore France développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens terrestres. Depuis 2002, 32 parcs éoliens ont été développés ou sont en cours de construction en France. wpd compte sept agences réparties sur le territoire national : Lille, Limoges, Dijon, Nantes, Lyon, CholetBoulogne-Billancourt et emploie plus de 130 personnes en France.

Proximité

► Interlocuteur unique tout au long du projet, nous intégrons au mieux les enjeux locaux de chacun de nos parcs. Nos agences sur tout le territoire nous permettent d'être au plus proche de nos interlocuteurs.

Fiabilité

► Pionnier de l'éolien en France, nous bénéficions d'un solide savoir-faire grâce à nos équipes d'experts dédiés et d'une reconnaissance des services de l'Etat sur l'ensemble de nos projets.

À l'écoute

► Nous plaçons la concertation au cœur de notre démarche, avec les élus, les habitants et tous les acteurs du territoire, via la mise en place d'un comité de pilotage.

Pour plus d'information, contactez-nous !

wpd onshore France

32-36 rue de Bellevue 92100 Boulogne-Billancourt

 **01 41 31 09 02**  **projeteoliensaintmaixent@wpd.fr**

www.wpd.fr